



Système National  
d'Enregistrement  
de la demande  
de logement social



# GIP SNE

## Formation au module de la cotation

Système National d'Enregistrement de la Demande de Logement Social

Ce document présente les compléments évoqués au cours des sessions de formation. Les éléments modifiés sont matérialisés en bleu et par le logo suivant :



# Programme de la formation

#	Séquences	Durée
1	Présentation de la cotation	45 min
2	Les options de mises en œuvre	30 min
3	Explication des critères du module de cotation du SNE et démonstration	40 min
<i>Pause (15min)</i>		
4	Présentation de la cotation sur le PGP et le SNE	30 min
5	Les ressources à votre disposition	10 min
6	Quizz	10 min

# 1. Présentation de la cotation

# Présentation de la cotation (1/6)

## Le contexte et les objectifs de la cotation

### Le contexte



En application de la **loi relative à l'égalité et à la citoyenneté** du 27 janvier 2017 (Loi EC), la cotation est désormais rendue obligatoire pour les EPCI concernés par la réforme des attributions, avec une date (initialement attendue pour le 31 décembre 2021, repoussée au 31 décembre 2023 par la loi 3DS.



Pris en application de la loi ELAN (art. 111), le **décret du 17 décembre 2019** détermine les modalités de mise en œuvre de cette cotation.

### Les objectifs



Une **meilleure information** du demandeur et plus de transparence



Une **aide à la décision** dans l'acte de désignation et d'attribution



Un **instrument de mixité sociale et de cohésion**

# Présentation de la cotation (2/6)

## Qu'est ce que la cotation ?

### Définition

La cotation consiste à définir une série de **critères de priorisation** de la demande et à leur appliquer **une pondération**.



Une note



permet au demandeur d'estimer le **caractère prioritaire** de sa demande → plus sa note est haute, plus sa demande sera traitée rapidement



Un positionnement



permet au demandeur d'apprécier le **positionnement relatif** de sa demande par rapport aux autres demandes



Un délai moyen



informe sur le **délai moyen d'attente** par rapport à des demandes similaires, une localisation et une typologie de logement analogues

# Présentation de la cotation (3/6)

## Les informations nécessaires à la cotation

Les informations de la cotation concernant le délai moyen et le positionnement sont calculées sur des demandes similaires.

Les éléments comparatifs nécessaires pour obtenir le positionnement et le délai moyen d'attente sont :



**Localisation** souhaitée  
(commune)



**Typologie** de logement  
souhaitée



**Un niveau de revenu** similaire  
(RFR) avec le nombre de personnes  
habitant dans le logement



Le calcul du **délai moyen d'attente** se réalise sur les attributions N-1



Le calcul du **positionnement** se fait en comparaison des demandes similaires entre la note la plus haute, la note médiane et la note la plus basse (hors demandes ANRU et demandes d'associations)

# Présentation de la cotation (4/6)

## Le rôle des gestionnaires territoriaux dans la cotation



### Accompagner la mise en place de la cotation

Dans le cadre de leur mission de support et d'animation territoriale, **les gestionnaires territoriaux doivent accompagner les EPCI sur la mise en place de la cotation** incluant :

- L'accompagnement sur l'habilitation au module ;
- La formation et la compréhension du module ;
- le paramétrage du module de cotation sur le SNE par les EPCI (option 1 - cf slide 12).



### Réaliser le support après la mise en place

Les gestionnaires territoriaux assurent le **support et l'assistance relative au SNE**, y compris la cotation suite à son déploiement par les EPCI au sein de son territoire.



### Remonter les difficultés et/ou anomalies

Afin de garantir une **amélioration continue du SNE** et de ses outils, le rôle du gestionnaire territorial est déterminant dans sa remontée de difficultés et/ou d'anomalie auprès de l'Assistance Nationale.

# Présentation de la cotation (5/6)

## Le rôle de chaque partie prenante



### Guichets enregistreurs

- Fiabiliser la qualité des données recueillies et leur complétude
- Renseigner les critères de priorités locales et les critères hors cerfa
- Ajouter les pièces justificatives des demandeurs et qualifier leur périmètre réglementaire
- S'appuyer sur la cotation dans l'attribution de logement



### Gestionnaires territoriaux (support N1)

- Accompagner les EPCI dans la mise en place de la cotation
- Réaliser le support « technique » de niveau 1 de la cotation auprès des EPCI et des guichets enregistreurs (paramétrage et appui à l'utilisation du module)
- Remonter les difficultés à l'Assistance Nationale



### GIP SNE (support N3)

- Fournir aux professionnels les outils nécessaires pour mettre en place la cotation
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue du SNE pour faciliter l'utilisation de l'outil



### EPCI

- Définir son modèle de cotation dans le PPGDID
- Définir la pondération des critères selon l'option retenue
- Paramétrer le module de cotation



### Assistance Nationale (support N2)

- Répondre aux sollicitations des gestionnaires territoriaux dans leur rôle de support « technique » sur l'utilisation du module de cotation du SNE ou de l'interfaçage du SNE avec les SI Tiers



### Ministère (support N3)

- Assurer le déploiement de la cotation et suivre la mise en œuvre réglementaire



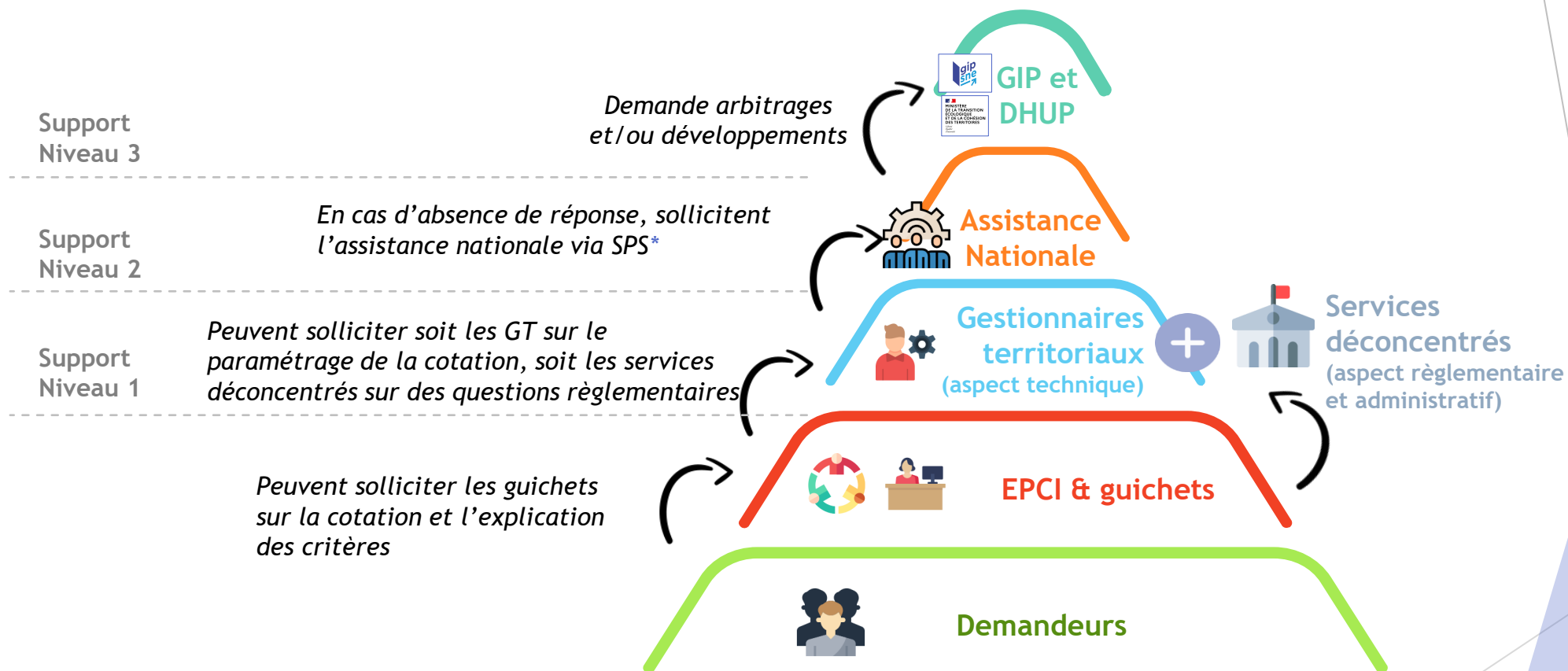
### Services déconcentrés de l'Etat (support N1)

- Support et aide au déploiement de la cotation d'un point de vue réglementaire et administratif



# Présentation de la cotation (6/6)

## Le processus du support d'accompagnement



\* SPS est l'outil de support utilisé habituellement pour contacter les équipes du SNE pour toute question ou incident, accessible via le lien suivant : <https://portail-support.din.developpement-durable.gouv.fr/projects/sne>. L'ajout de la mention [Cotation] en début d'objet dans le titre de votre ticket permettra de faciliter sa réponse.



# Les réponses à vos questions (1/2)



## Vos questions

### ✓ Quels sont les temps de calcul pour chaque information de la cotation ?

Les informations de la cotation sont calculées de la manière suivante :

- La note est recalculée en temps réel, dès qu'un mouvement sur la demande a lieu
- Le positionnement est mis à jour une fois par jour
- Le délai moyen d'attente est remis à jour une fois par an, selon les attributions réalisées en N-1

### ✓ Un demandeur peut-il se retourner contre un guichet en cas d'attribution anormalement longue alors que le délai moyen d'attente est dépassé ?

La note ainsi que le délai et le positionnement sont uniquement communiqués à titre indicatif et permettent au demandeur de se positionner par rapport aux autres demandes faites le territoire de la commune souhaitée. Ces informations n'ouvrent pas des droits supplémentaires au demandeur. Il s'agit d'une aide à la décision.

### ✓ Quelle communication va être faite auprès des EPCI ?

Les services déconcentrés de l'Etat transmettront une communication aux EPCI sur les nouveaux processus (évolution du rôle des GT dans la mise en œuvre de la cotation et harmonisation des processus d'assistance via SPS).



## Les réponses à vos questions (2/2)



### Vos questions

✓ **Les informations de la cotation se trouvent-elles dans l'infocentre ? Les communes y ont-elles accès ?**

Pas encore, des travaux sont actuellement en cours pour rapatrier les critères hors cerfa. Quant aux communes, elles n'ont pas accès à l'infocentre.

✓ **Quelles sont les informations de la cotation transmises des SI privatifs vers le SNE ? Les modalités de calcul sont-elles différentes ?**

En cas de choix de l'EPCI d'une solution ad'hoc, les éléments de la cotation sont calculés dans le SI concerné et seule la note est communiquée au SNE. Après transmission de la note, le SNE calculera le délai moyen d'attente et le positionnement de la demande.



### Vos idées

1. Mettre à disposition un « porter à connaissance » des EPCI ayant déjà mis en place la cotation sur leur territoire
2. Organiser des groupes d'échanges entre les EPCI avancés et ceux qui souhaitent se lancer

## 2. Présentation des options de mise en œuvre

# Les options de mise en œuvre (1/5)

## Les trois options proposées

Trois options sont offertes aux EPCI pour installer leur système de cotation :

### Option 1

Utilisation du module de cotation du SNE

En choisissant ce scénario, l'EPCI

- **paramètre** le modèle de cotation sur l'outil SNE

L'outil SNE :

- **calcule la cotation** des demandes
- calcule le **positionnement**
- calcule le **délai moyen d'attente**

### Option 2

Utilisation d'un outil développé à l'échelle de l'EPCI

*Interfaçage nécessaire*

En choisissant ce scénario, l'EPCI :

- **paramètre** le modèle de cotation sur son outil

L'outil de l'EPCI :

- **calcule la cotation** des demandes
- **transmet** la cotation au SNE

L'outil SNE :

- **calcule le positionnement**
- calcule le **délai moyen d'attente**

### Option 3

Utilisation de l'outil du SPTA

*Interfaçage nécessaire*

L'EPCI sous SPTA :

- **paramètre** le modèle de cotation sur l'outil du SPTA

L'outil du SPTA :

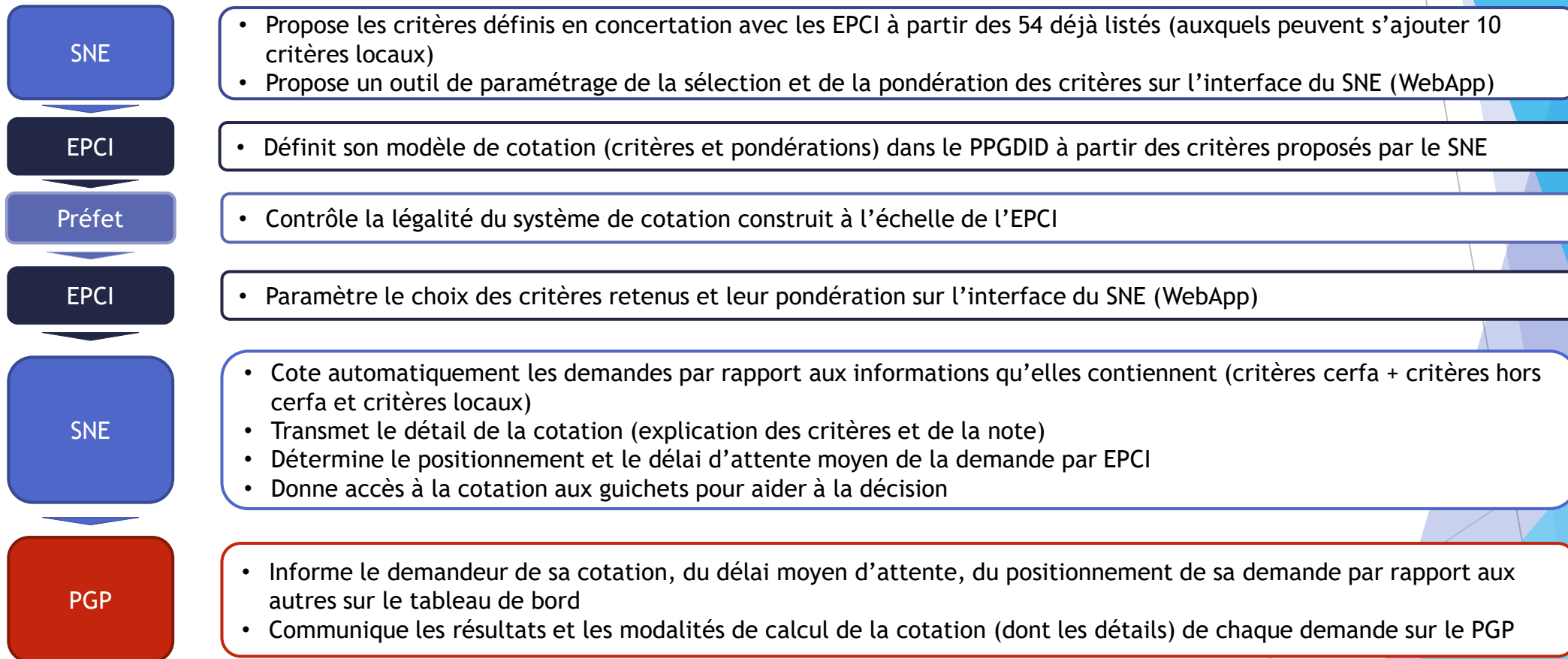
- **calcule la cotation des demandes**
- calcule le **positionnement**
- calcule le **délai moyen d'attente**
- **transmet** la demande avec la cotation, le positionnement et le délai moyen d'attente **au SNE**

# Les options de mise en œuvre (2/5)

## Option 1. Utilisation du module de cotation du SNE

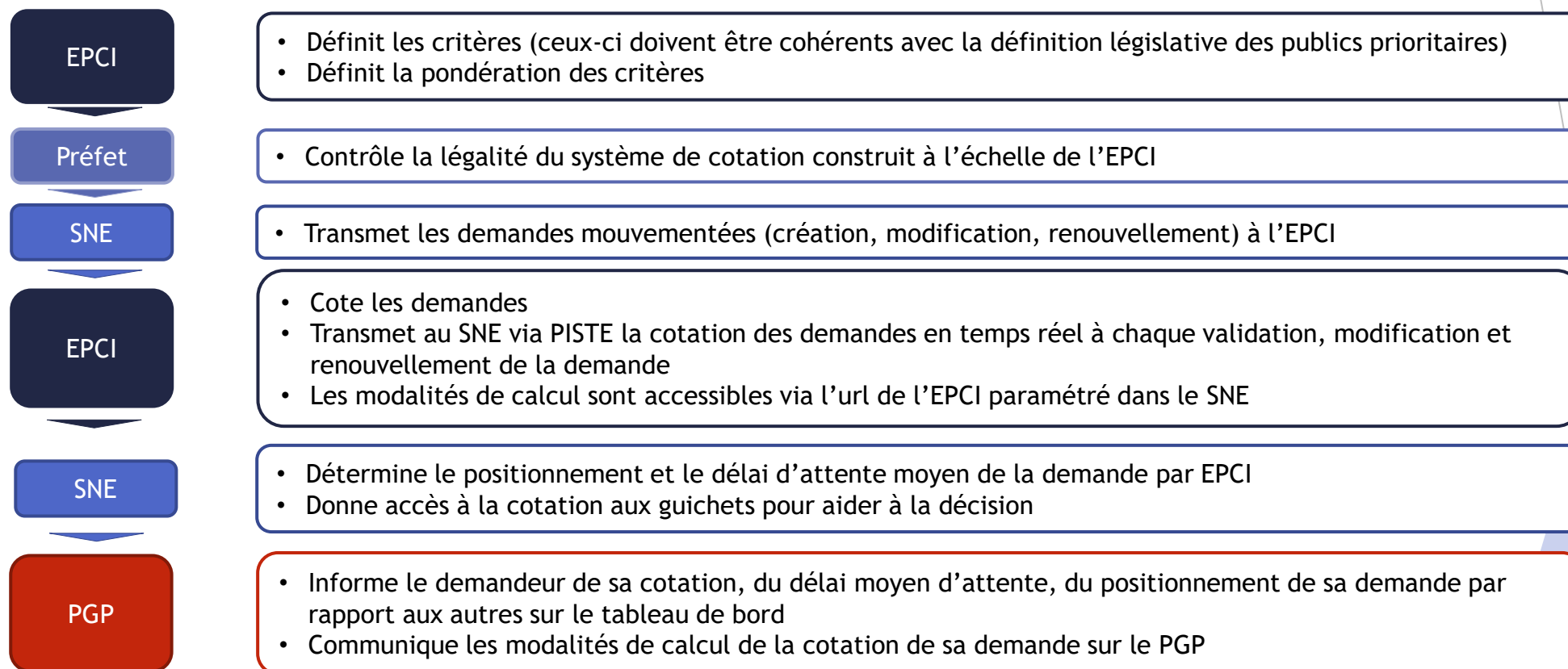
Option 1

Utilisation du module de cotation du SNE



# Les options de mise en œuvre (3/5)

## Option 2. Utilisation d'un outil développé à l'échelle de l'EPCI



# Les options de mise en œuvre (4/5)

## Zoom sur l'API PISTE



### Qu'est ce que PISTE ?

Piste est le **Portail d'API management**, où l'API cotation est exposée. PISTE est une **plateforme mutualisée d'API** de l'Etat et de la sphère publique, proposant un excellent niveau de service (disponibilité des données, capacité de traitement, sécurité dont homologation RGS).



### Quelle donnée transférée ?

Dans le cas où l'EPCI développe son outil :

- L'outil reçoit les éléments du SNE
- Il calcule les éléments de la cotation
- PISTE **transmet la note.**

En cas de difficultés, l'assistance nationale répond aux questions sur les process d'habilitations et d'interfaçage difficile.



### Comment l'installer ?

La documentation sur le site des professionnels ([cliquez ici](#)) permet aux DSI des EPCI et leurs éditeurs de réaliser les développements nécessaires à l'interfaçage de l'outil de l'EPCI avec le SNE.

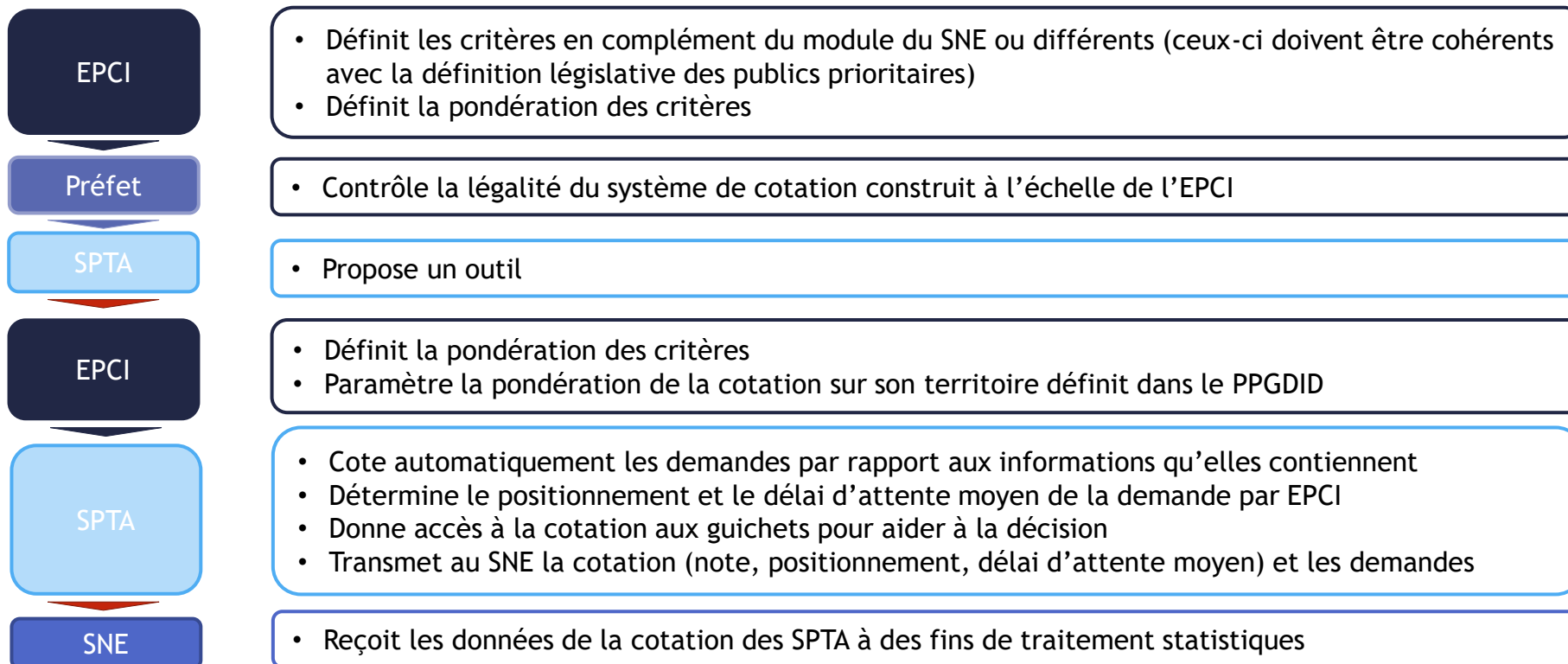


# Les options de mise en œuvre (5/5)

## Option 3. Utilisation de l'outil du SPTA

Option 3

Utilisation de l'outil  
du SPTA



Option 1

Utilisation du  
module de cotation  
du SNE

# 3. Explication des critères du module de cotation du SNE

# Explication des critères de cotation (1/10)

## Plusieurs types de critères

17  
critères



### Les critères CCH :

- permettent d'identifier les publics prioritaires
- sont toujours visibles sur l'écran de paramétrage
- peuvent être pondérés par des points entre 0 et 1000

37  
critères



### Les critères sur la situation :

- permettent de valoriser les publics dans une situation particulière
- peuvent être ajoutés et supprimés sur l'écran de paramétrage
- peuvent être pondérés par des points entre 0 et 1000

10  
critères max.



### Les critères de priorités locales :

- permettent de valoriser des publics en fonction des contraintes du territoire
- peuvent être activés et désactivés dans la limite de 10 critères actifs
- sont supprimés au bout d'un an à l'état inactif
- peuvent être pondérés par des points entre -1000 et 1000

# Explication des critères de cotation (2/10)

## Plusieurs types de critères croisés

1  
critère



### Le critère sur les pièces justificatives :

- définit les règles de calcul des points attribués à chaque critère
- 3 options sont offertes par l'outil, l'option choisie s'applique à tous les critères
- *NB : Les explications détaillées de ce critère sont en slide 27*

1  
critère



### Le critère sur l'ancienneté :

- permet de pondérer jusqu'à 6 tranches d'ancienneté
- Les bornes des tranches peuvent être comprises entre 0 et 999 mois
- Les tranches doivent être adjacentes
- *NB : La valeur de la borne supérieure de la dernière tranche peut rester vide. Dans ce cas toutes les anciennetés supérieures feront parties de la dernière tranche*

1  
critère



### Le critère sur le taux d'effort :

- peut être ajouté et supprimé sur l'écran de paramétrage
- peut être pondéré par des points entre 0 et 1000
- *NB : Le taux est initialisé à 33%, l'EPCI peut modifier cette valeur*

# Explication des critères de cotation (3/10)

## Les détails des critères



### Informations générales

N°	CRITERE
1	DALO
2	1 <sup>er</sup> quartile des demandeurs
3	2 <sup>ème</sup> quartile des demandeurs
4	3 <sup>ème</sup> quartile des demandeurs
5	4 <sup>ème</sup> quartile des demandeurs
6	Ancienneté de la demande
7	Habite l'EPCI
8	Travaille dans l'EPCI
9	Habite la commune
10	Travaille dans la commune
11	Pièces valides

Légende :

Critère CCH



### Composition du foyer

N°	CRITERE
12	Personne(s) en situation de handicap
13	Rapprochement familiale
14	Départ de personne(s) à charge du foyer
15	Divorce ou séparation
16	Jeune(s) de moins de 30 ans
17	Personne(s) âgée(s) (à partir de 60 ans)
18	Parents en divorce ou séparation
19	Parent isolé
20	Naissance attendue dans un logement trop petit
21	Personne(s) âgée(s) en difficulté financière dans un trop grand logement
22	Personne(s) âgée(s) dans un logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie

# Explication des critères de cotation (4/10)

## Les détails des critères



### Situation professionnelle

N°	CRITERE
23	A vécu une période de chômage de longue durée
24	CDD ou interim
25	Etudiant ou apprenti
26	Assistant familial ou maternel à son domicile
27	Travailleur(s) pauvre(s)
28	Ancien étudiant en résidence étudiante



### Situation actuelle

N°	CRITERE
29	Appartement de coordination thérapeutique
30	Logement non décent
31	Logement indigne
32	Personnes menacées d'expulsion sans relogement
33	Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé
34	Sur occupation (nombre de pièces)
35	Sur occupation (surface)
36	Logement non décent avec au moins un mineur
37	Sur occupation avec au moins un mineur

Légende :

Critère CCH

# Explication des critères de cotation (5/10)

## Les détails des critères



### Situation actuelle

N°	CRITERE
38	Personnes dépourvues de logement et d'hébergement
39	Personnes hébergées par des tiers
40	Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition
41	Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords
42	Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle
43	Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme

Légende :

Critère CCH



### Situation actuelle

N°	CRITERE
44	Mutation interne au parc social
45	Logement de fonction
46	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire
47	Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie
48	Loyer trop élevé
49	Logement bientôt démolé
50	Logement éloigné du lieu de travail
51	Logement éloigné des équipements et services
52	Changement du lieu de travail
53	Taux d'effort trop élevé
54	Sous occupation

# Explication des critères de cotation (6/10)

## Plusieurs méthodes de calcul des critères



Prise en compte **des coches du cerfa**



Prise en compte des critères de **priorités locales** et des **critères hors cerfa** par le guichet



Calcul par **accumulation** de **certaines coches** du cerfa  
(ex : critère personne âgée, travailleur pauvre)

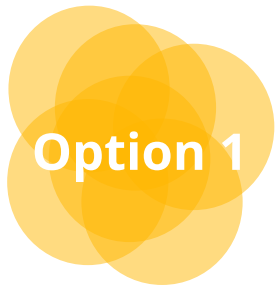


Rapatriement des données de COMDALO pour **prise en compte du critère DALO**



# Explication des critères de cotation (7/10)

## Choix des modalités de calcul selon les pièces justificatives




Option 1

Calcul : **cerfa**

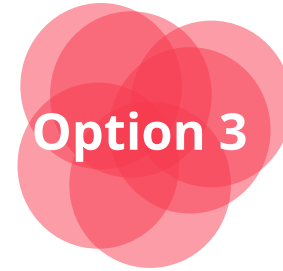
→ Les points sont accordés **seulement** selon les critères du Cerfa, **uniquement**



Option 2

Calcul : 

→ Les points sont accordés **si les pièces justificatives sont présentes** avec une **date de validité**



Option 3

Calcul : **cerfa** x2 

→ Les points sont accordés selon les critères du Cerfa, **et doublés** si les pièces justificatives sont **présentes** avec une **date de validité**

Illustration sur le PGP

PIÈCES JUSTIFICATIVES ( 1 / 1 )

Demande hors mutation

Demande de mutation

Les points sont accordés au critère en fonction des informations du cerfa	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Les points sont accordés au critère en fonction des informations du cerfa et de la validité des pièces justificatives nécessaires à l'instruction	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les points sont accordés au critère en fonction des informations du cerfa et sont doublés si les pièces justificatives nécessaires à l'instruction sont valides	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

# Explication des critères de cotation (8/10)

## Choix des modalités de calcul liées aux demandes de mutation

La pondération des critères peut varier si l'EPCI choisit de différencier les demandes initiales de logement social (A) et les demandes de mutation (B).

	A	B
DALO (1/1)	Demande hors mutation	Demande de mutation
DALO (1/1)	0	0
PERSONNES MAL LOGÉES (1/1)	Demande hors mutation	Demande de mutation
1er quartile (peut être également un critère LEC)	0	0
AUTRES QUARTILES (0/3)	Demande hors mutation	Demande de mutation
ANCIENNETÉ (0/6)	Demande hors mutation	Demande de mutation

### Possibilité 1 : distinction entre les demandes

Dans le cas où vous souhaitez différencier les demandes hors mutation avec celles de mutation, il sera nécessaire de saisir deux pondérations différentes.

### Possibilité 2 : pas de distinction entre les demandes

Dans le cas où vous ne souhaitez pas faire de différence entre ces deux types de demandes, il sera nécessaire de saisir la même pondération dans les deux colonnes.

### Possibilité 3 : pas de cotation pour les demandes de mutation

Dans le cas où vous ne souhaitez pas donner de points supplémentaires aux demandes de mutation, il sera nécessaire de laisser 0 dans la colonne « demande de mutation »

- Les **demandes hors mutation (A)** concernent des demandeurs souhaitant rejoindre le parc social.
- Les **demandes de mutation (B)** concernent les demandeurs déjà dans le parc social et qui souhaitent changer de logement.

# Explication des critères de cotation (9/10)

## Démonstration du module de cotation du SNE

**REPUBLICQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Gestion de la cotation SNE

Vincent M.  
EPCI CA d...

**COTATION**

#### Bienvenue sur l'application Cotation

Le modèle de cotation est spécifique à votre territoire. Il est compatible avec les orientations...

Nous mettons à votre disposition un module permettant la traduction de votre système de cotation...

Atfin de vous accompagner dans le paramétrage de l'outil, un COOC est mis à votre disposition...

En cas de difficulté, vous pouvez adresser un courriel à : [sne-cotation@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sne-cotation@developpement-durable.gouv.fr)

**Attention: Le bouton enregistrer lance le calcul de la cotation des demandes.**

Informations générales	Composition du foyer	Situation professionnelle	Situation actuelle	Priorités locales
<b>DALO ( 1 / 1 )</b>		Demande hors mutation	Demande de mutation	
DALO ⓘ		◀ 0 ▶	◀ 0 ▶	
<b>PERSONNES MAL LOGÉES ( 1 / 1 )</b>		Demande hors mutation	Demande de mutation	
1er quartile (peut être également un critère LEC) ⓘ		◀ 0 ▶	◀ 0 ▶	
<b>AUTRES QUARTILES ( 0 / 3 )</b>		Demande hors mutation	Demande de mutation	+
<b>ANCIENNETÉ ( 0 / 6 )</b>		Demande hors mutation	Demande de mutation	+



Le bouton

**Enregistrer**

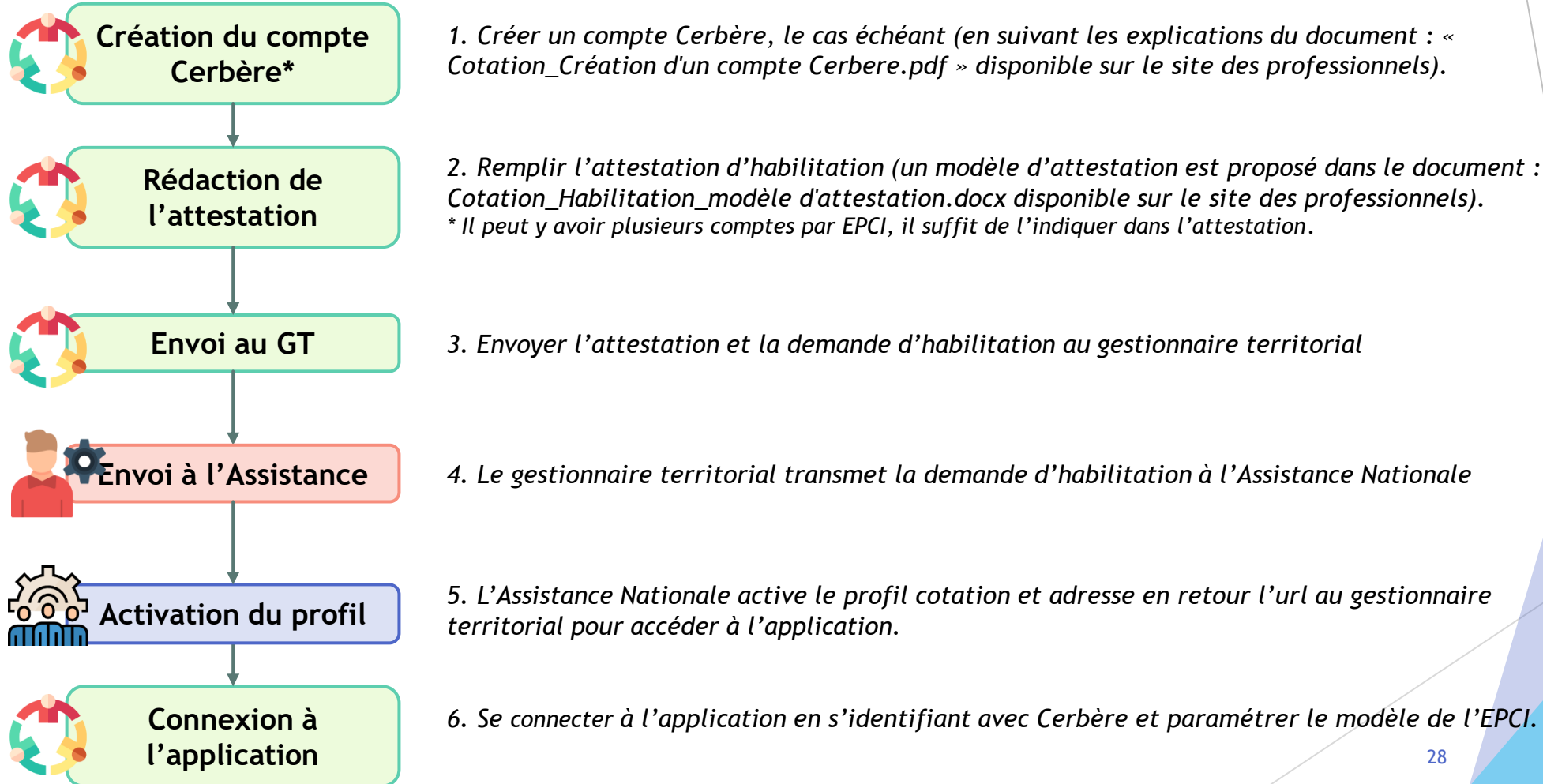
en bas de la page lance le calcul de la cotation des demandes.

Ne cliquer sur ce bouton qu'une fois votre modèle paramétré.

Démonstration sur le site [cotation.sne.logement.gouv.fr](http://cotation.sne.logement.gouv.fr)

# Explication des critères de cotation (10/10)

## Processus d'habilitation au module réalisé par les EPCI





# Les réponses à vos questions



## Vos questions

### ✓ Les gestionnaires territoriaux ont-ils accès au module de cotation ?

Le module est destiné aux EPCI, il n'y a pas de distinction de profil sur Cerbère relatif à la cotation. L'assistance nationale étudie la possibilité de mettre à disposition des gestionnaires territoriaux un EPCI fictif ou bien à défaut, des captures d'écran du module.

### ✓ Le stock des demandes est-il coté « automatiquement » ?

Toutes les nouvelles demandes sont intégrées dans le stock des demandes et sont cotées quotidiennement, du moment où l'EPCI a paramétré son module en production.

# 3. Présentation de la cotation sur le PGP et SNE

# Présentation de la cotation sur le PGP et SNE (1/6)

## Les outils à disposition des guichets



### Rappel du rôle des guichets dans la cotation

- **Fiabiliser la qualité des données** recueillies et leur complétude
- Renseigner les **critères de priorités locales** et les critères hors cerfa
- Ajouter les **pièces justificatives** des demandeurs et qualifier leur périmètre réglementaire
- S'appuyer sur la cotation dans **l'attribution de logement**
- Répondre aux **questions des demandeurs**

### Pour les guichets avec un outil associé au SNE

*Utilisation de la webapp*

### Pour les guichets avec un outil interfacé

*Utilisation des webservices (flux) unitaires de la gestion partagée*



#### Liste des informations de la cotation d'une DLS

- Récupération de la **liste relative aux informations de la cotation d'une demande** (note, note max, note min, note médiane et délai attente moyen)



#### Liste des critères de la cotation

- Récupération de la **liste des critères Hors cerfa et critères locaux** d'une demande



A ce jour, la cotation n'est pas présente dans le dispatching.

# Présentation de la cotation sur le PGP et SNE (2/6)

## Le processus du support d'accompagnement à la mise en place de la cotation



### Le demandeur et la cotation

- Peut consulter son tableau bord avec les éléments de la cotation
- Peut comprendre sa note grâce au détail expliquant les critères
- Peut télécharger le modèle de cotation défini par sa collectivité territoriale

**Demande n° 1110422022801GUIPJ** ● Active (jusqu'au 30/01/2023)  
Attention: A prolonger avant 4 jours

Ancienneté : 11 mois et 27 jour(s)

Départements de recherche : Territoire Ile de France

**PROLONGER** **COMPLÉTER OU METTRE À JOUR**  
**ABANDONNER**

▼ Cotation

Commune souhaitée	Note	Détail	Date de calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois
Melun	1100		13/01/2023	Télécharger	P1	-	-	-	-

▼ Historique des événements

▼ Historique des pièces justificatives

**TÉLÉCHARGER MON CERFA**

**Détail de la note pour la commune : Melun - 77000**

Critères	Détail
○ Critère sur les pièces justificatives	Option 1
○ Demande de mutation	Non
○ Composition du foyer	
○ Handicap (Personne en situation de handicap, ou ayant à sa charge une personne en situation de handicap)	1000
○ Situation professionnelle	
○ Etudiant ou apprenti	100
○ Situation actuelle	
○ Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	0
<b>Somme :</b>	<b>1100</b>
Date de dernier calcul :	13/01/2023

**Modèle de cotation de votre demande défini par votre collectivité territoriale**

Les 3 objectifs principaux de la cotation

- Comprendre l'allocation des logements sociaux sur votre territoire
- Estimer le délai moyen d'attente de votre demande
- Compléter votre demande pour accélérer votre démarche

Les éléments de la cotation

Pour chaque demande, la cotation c'est :

- Note
- Délai moyen d'attente
- Positionnement

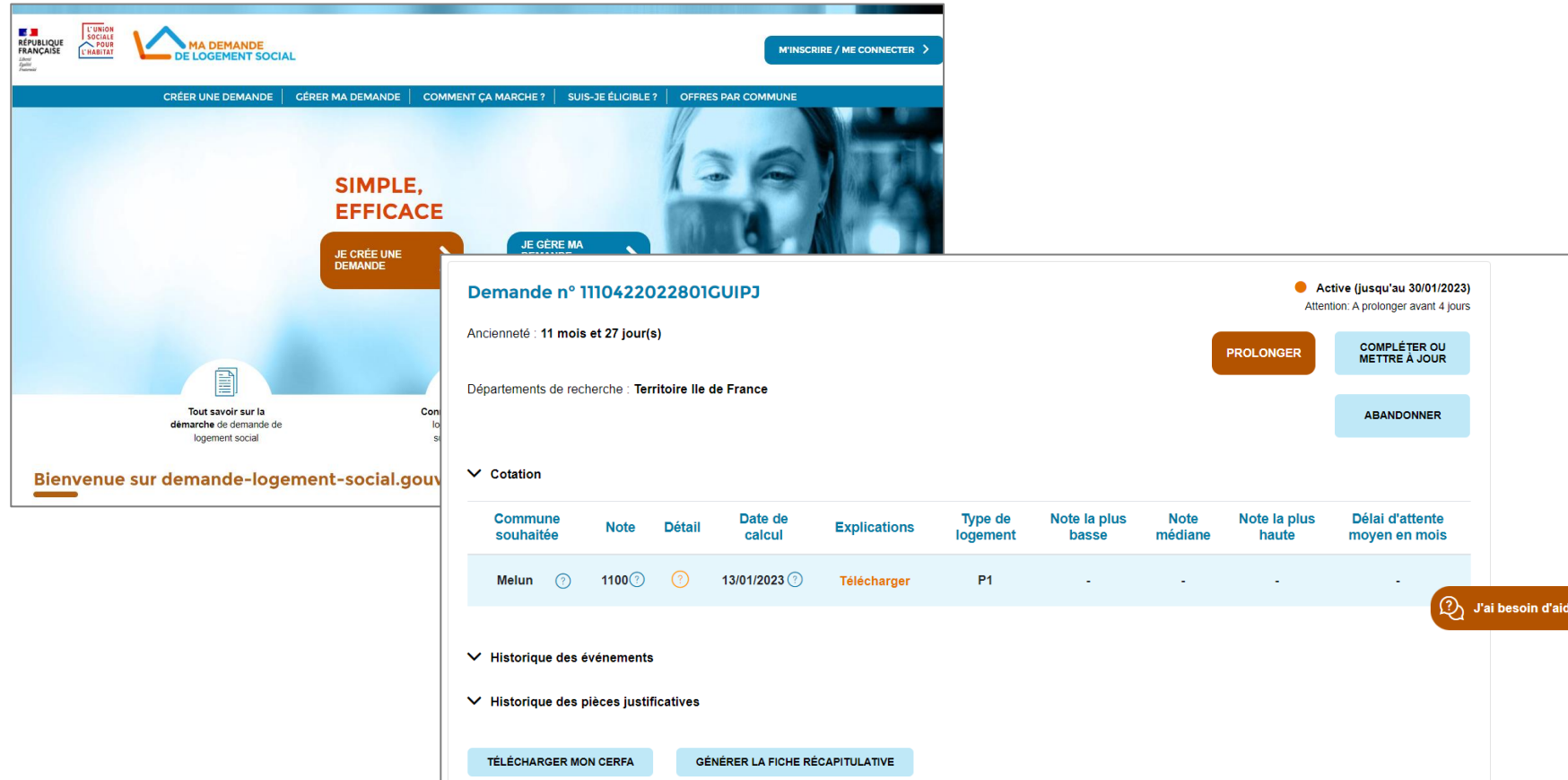
Aperçu du tableau de bord\*

\* L'aperçu est donné à titre d'exemple, il ne correspond pas à votre situation.



# Présentation de la cotation sur le PGP et SNE (3/6)

## Démonstration du PGP



The screenshot displays the user interface of the 'MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL' website. The top navigation bar includes links for 'CRÉER UNE DEMANDE', 'GÉRER MA DEMANDE', 'COMMENT ÇA MARCHE?', 'SUIS-JE ÉLIGIBLE?', and 'OFFRES PAR COMMUNE'. The main content area features a large banner with the text 'SIMPLE, EFFICACE' and buttons for 'JE CRÉE UNE DEMANDE' and 'JE GÈRE MA DEMANDE'. Below the banner, there is a section titled 'Demande n° 1110422022801GUIPJ' with a status indicator 'Active (jusqu'au 30/01/2023)' and a warning 'Attention: A prolonger avant 4 jours'. Action buttons include 'PROLONGER', 'COMPLÉTER OU METTRE À JOUR', and 'ABANDONNER'. The 'Cotation' section is expanded, showing a table with columns for 'Commune souhaitée', 'Note', 'Date de calcul', 'Explications', 'Type de logement', 'Note la plus basse', 'Note médiane', 'Note la plus haute', and 'Délai d'attente moyen en mois'. A single row is visible for 'Melun' with a note of 1100 and a calculation date of 13/01/2023. A 'Télécharger' button is present in the 'Explications' column. At the bottom, there are buttons for 'TÉLÉCHARGER MON CERFA' and 'GÉNÉRER LA FICHE RÉCAPITULATIVE'. A help icon and the text 'J'ai besoin d'aide' are also visible.

**Demande n° 1110422022801GUIPJ** ● Active (jusqu'au 30/01/2023)  
Attention: A prolonger avant 4 jours

Ancienneté : 11 mois et 27 jour(s) PROLONGER COMPLÉTER OU METTRE À JOUR

Départements de recherche : Territoire Ile de France ABANDONNER

▼ Cotation

Commune souhaitée	Note	Détail	Date de calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois
Melun	1100		13/01/2023	Télécharger	P1	-	-	-	-

▼ Historique des événements

▼ Historique des pièces justificatives

TÉLÉCHARGER MON CERFA GÉNÉRER LA FICHE RÉCAPITULATIVE

J'ai besoin d'aide

# Présentation de la cotation sur le PGP et SNE (4/6)

## Démonstration de la WebApp SNE

The screenshot displays the 'Cotation' (Rating) section of the SNE web application. The interface includes a navigation menu at the top with 'Accueil', 'Demande', and 'Consultation'. A user profile sidebar on the left shows the user 'CILIBERTI Caroline' with options to 'Change de profil' or 'Quitter l'application'. The main content area is titled 'Création / Modification d'une demande de logement social' and features a tabbed interface with 'Cotation' selected. Below this, there is a table of calculated rating information and a list of evaluation criteria.

**Informations de cotation calculées**

Commune Souhaitée	Note	Date de dernier calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois	Détail
77000 - Melun ?	369	22/07/2022 ?	Télécharger	P1	99	278	457	17	-

**Critères des précisions complémentaires**

Critère	Evaluation
Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	Validé ▼
Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme	Non validé ▼
Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords	Validé ▼

**Critères de priorité locale**

Localisation(s) Melun :

Critère	Evaluation
Plus de 2 présentations en CAL sans attribution ?	Validé ▼
Refus d'un logement adapté aux besoins et aux capacités du demandeur ?	Non validé ▼
Cas de fausse déclaration ?	Validé ▼

Buttons at the bottom: Enregistrer, Annuler, Tester présence doublon.

Démonstration sur le site [sne.logement.gouv.fr](http://sne.logement.gouv.fr)

# Présentation de la cotation sur le PGP et SNE (5/6)

## Démonstration du module de recherche

The screenshot displays the search module interface. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'Accueil', 'Demande', and 'Consultation'. The 'Consultation' tab is active. Below this, a sidebar on the left shows the user's profile: 'Utilisateur', 'Nom : CILIBERTI Caroline', 'Profil : Guichet Enregistreur', and 'Restriction : Guichet fictif'. There are buttons for 'Changer de profil' and 'Quitter l'application'. The main content area is titled 'Module de recherche et d'instruction'. It features a search input field with the placeholder text 'Ville, Code Postal, Territoire ou EPCI' and an 'Ajouter' button. Below the search field, it indicates 'Localisation souhaitée' and 'Aucun enregistrement'. A row of filter buttons includes 'Classement du choix de la localisation', 'Age du demandeur', 'Nombre de personnes à loger', 'Ressources mensuelles', 'Revenu Fiscal de Référence', 'Situation professionnelle', and 'Logement souhaité'. Another row of filter buttons includes 'Composition familiale', 'Etat de la demande', 'Priorité', and 'Quartile d'appartenance'. There is a button labeled 'Afficher la note de cotation'. At the bottom of the search area, there are icons for 'Rechercher', 'Rétablir', 'Extraire', and 'Editer les fiches de synthèse'. The status 'Aucun résultat' is displayed. At the very bottom, there is a 'Haut de la page' link and footer information: 'Mise à jour le : 27 septembre 2022', 'Plan du site', 'Politique d'accessibilité', 'Numéro Unique v12.19.0 - Serveur : NU ECO 11', '© GIP-SNE', and 'La maîtrise d'oeuvre est assurée par le GIP SNE'.

Démonstration sur le site [sne.logement.gouv.fr](https://sne.logement.gouv.fr)

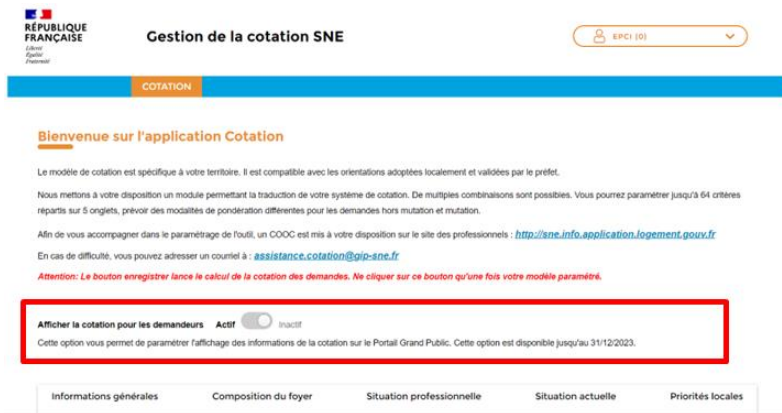
# Présentation de la cotation sur le PGP et SNE (6/6)

## Les dernières évolutions du module de cotation (MEP du 17/01)

### 1 Activer l'affichage de la cotation sur le PGP

Possibilité pour les EPCI d'activer ou non l'affichage des informations de la cotation sur le PGP, via un bouton sur le module de Cotation.

Option disponible jusqu'au 31/12/2023



### 2 Obtenir des détails sur la note de cotation

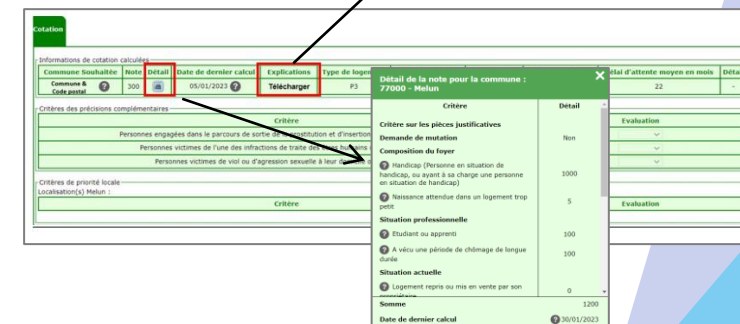
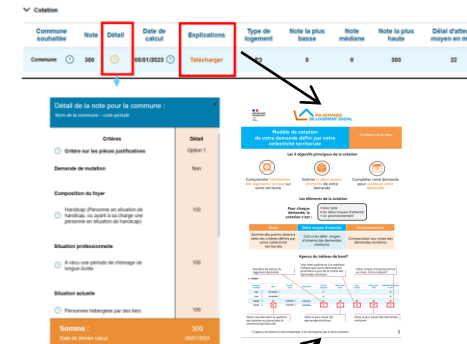
Davantage de **détails** sont donnés aux demandeurs et aux guichets pour **comprendre** la note de cotation



Pour les  
demandeurs  
Sur le PGP



Pour les  
guichets  
Sur la webapp



# 5. Les ressources à votre disposition

# Les ressources à votre disposition (1/2)

## Démonstration du site des professionnels

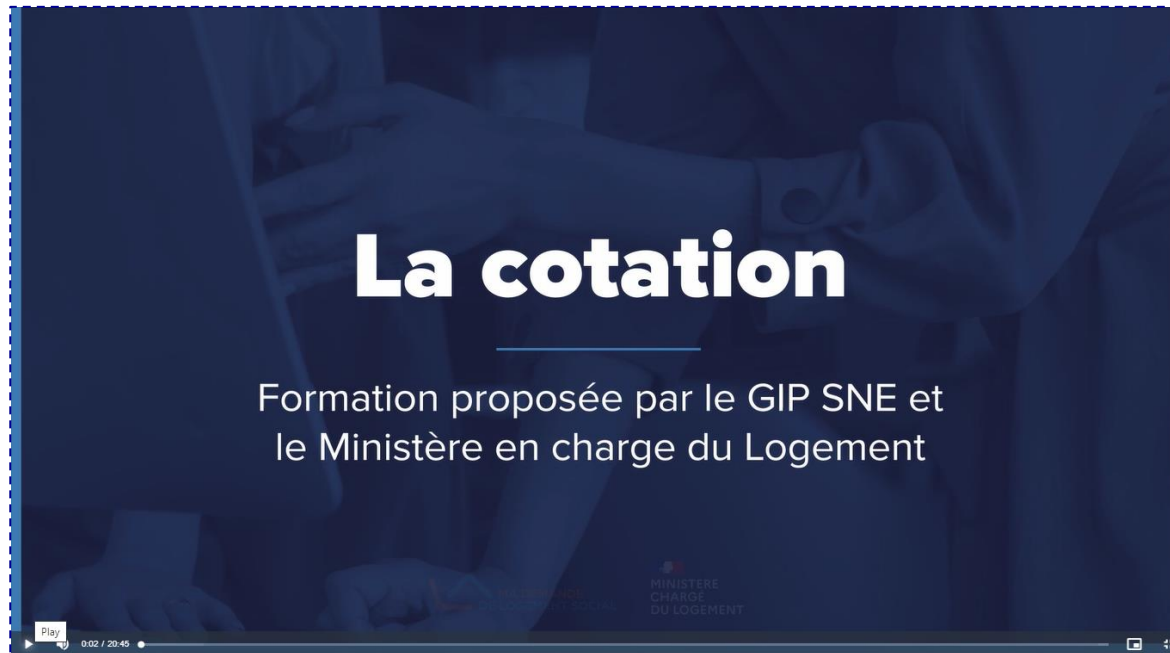


The screenshot shows the homepage of the SNE professionals website. At the top left is the French Republic logo with the text 'Liberté, Égalité, Fraternité'. In the center is an icon of buildings and trees. To the right of the icon is the text 'Le site des professionnels du SNE'. Further right is a link for 'GLOSSAIRE'. Below these elements is a dark blue navigation bar with four white text links: 'LE SNE EN BREF & DOC GÉNÉRALE', 'CHANTIERS', 'INFOCENTRE', and 'PGP'. The main content area features the word 'Bienvenue' in a large, bold, brown font, followed by a horizontal line. Below this is the text 'Le site des professionnels fait peau neuve !' and a paragraph: 'Bienvenue sur sa nouvelle version. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour comprendre le SNE et mettre en œuvre les divers chantiers lancés cette année.'

Démonstration sur le site [sne.info.application.logement.gouv.fr](https://sne.info.application.logement.gouv.fr)

# Les ressources à votre disposition (2/2)

## Les supports de formation



*Formation en ligne pour les EPCI*

# Les ressources à votre disposition (3/5)

## Les supports communiqués

N°	CRITERE
1	DALO
2	1 <sup>er</sup> quartile des demandeurs
3	2 <sup>ème</sup> quartile des demandeurs
4	3 <sup>ème</sup> quartile des demandeurs
5	4 <sup>ème</sup> quartile des demandeurs
6	Ancienneté de la demande
7	Habite l'EPCI
8	Travaille dans l'EPCI
9	Habite la commune
10	Travaille dans la commune
11	Pièces valides

Légende : Critère CCH

La liste des critères

**PERSONNE(S) EN SITUATION DE HANDICAP**

**MODALITÉS DE CALCUL**

Le critère est validé si un des champs suivant est coché ou validé :

- « Nombre de personnes en situation de handicap »
- « Allocation d'aide handicap (AAH) »
- « Allocation d'éducation d'enfant handicapé »
- « Allocation journalière de première parentale »
- « Logement (adapté au handicap ou à la perte d'autonomie) »

Ou, si la demande est en V3, la présence du logement (adapté au handicap) et à la perte d'autonomie

**PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES**

Pour justifier le critère il faut au moins l'un des suivants :

- Carte d'invalidité ou décision de commission administrative compétente (MDPH...)
- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

**RAPPROCHEMENT FAMILIAL**

**MODALITÉS DE CALCUL**

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Rapprochement familial »

**PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES**

Pour justifier le critère il faut au moins l'un des suivants :

- Autre justificatif de situation

**DÉPART DE PERSONNE(S) À CHARGE DU FOYER**

**MODALITÉS DE CALCUL**

**PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES**

Les explications des critères

**Foire Aux Questions de la cotation**

Sommaire

- Questions réglementaires... 2
- Accompagnement des EPCI... 2
- Feuille de route... 2
- Choix de l'outil... 3
- Aide à la décision pour les réservataires... 4
- Demande ANRU/NPBU... 5
- Ordre de priorité locale... 6
- Relation au sein du groupement... 6
- Construction du modèle de cotation... 6
- Labelisation des publics prioritaires... 16
- Paramétrage... 16
- Systèmes particuliers de traitement automatisé de la demande de logement social (SPTA)... 16
- Évaluation de la cotation... 17
- EPCI non concernés par la réforme... 17
- Questions sur l'outil de cotation du Système National d'Enregistrement des demandes de logement social (SNE)... 18
- Communication de la cotation au demandeur... 18
- Aide à la décision pour les réservataires... 21
- Calcul de la cotation par l'outil du SNE... 21
- Validation des critères... 22
- Liste des critères... 24
- Ordre sur les pièces justificatives... 24
- Ordre de priorité locale... 26
- Paramétrage... 26
- SPEL... 27
- Autres questions sur l'outil... 27
- Questions sur les autres outils de cotation... 29

DSALN/DHUP/OIG/PSNE 4 janvier 2023 1

La FAQ cotation

**PROCÉDURE DE CRÉATION D'UN COMPTE CERBÈRE**

Pour créer un compte Cerbère, il faut se rendre sur le portail d'authentification du ministère en charge du logement, accessible via le lien suivant :

<https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr>

Portail d'authentification Cerbère

Puis suivre le déroulé de la procédure telle que décrite dans le présent guide.

La procédure de création de compte Cerbère

Ces documents sont disponibles sur le site des professionnels : [sne.info.application.logement.gouv.fr](https://sne.info.application.logement.gouv.fr)



# Les ressources à votre disposition (2/2)

## Les supports de communication

**MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**  
A destination des : **EPCI**

### Appréhender la cotation, en un coup d'œil !

Les 3 objectifs de la cotation

- Une meilleure information du demandeur et une plus forte transparence
- Un appui à la décision dans la réalisation des objectifs d'attribution
- Un instrument de mixité sociale et de cohésion

La cotation de la demande de logement social sera lancée le **1<sup>er</sup> septembre 2021**. Elle implique que les EPCI/EPT définissent leur système de cotation (choix des critères et pondération).

La mise en œuvre de ce système diffère selon le scénario choisi par l'EPCI :

- Scénario 1 : Utilisation du module de cotation SNE
- Scénario 2 : Développement d'un outil propre à l'EPCI, interfacé avec le SNE
- Scénario 3 : Utilisation de l'outil SPTA

**Le module SNE** : 64 critères répartis en 5 catégories :

- Informations générales
- Composition du foyer
- Situation professionnelle
- Situation actuelle
- Priorités locales

La plupart des critères se fondent sur les informations du CERFA V4 de la demande de logement social.

Les grands rendez-vous de la cotation

Flyer pour les EPCI

**MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**  
A destination des : **Bailleurs & guichets**

### Appréhender la cotation en un coup d'œil !

Les 3 objectifs de la cotation

- Une meilleure information du demandeur et une plus forte transparence
- Un appui à la décision dans la réalisation des objectifs d'attribution
- Un instrument de mixité sociale et de cohésion

Lancée le **1<sup>er</sup> septembre 2021**, la cotation de la demande de logement social permettra de faciliter la proposition de candidat à la commission d'attribution (CALEOI) au regard des objectifs de la politique locale de l'habitat.

Pour cela, les guichets devront compléter les critères permettant de préciser la cotation d'une demande lors de son enregistrement et/ou son instruction.

Ces critères varient selon les EPCI, qui définissent leur propre système de cotation.

Pour chaque demande, la cotation c'est :

- Une note
- Un délai moyen d'attente
- Un positionnement

La plupart des critères se fondent sur les informations du CERFA V4 de la demande de logement social.

Flyer pour les bailleurs

**MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**  
A destination des : **SPTA**

### Appréhender la cotation, en un coup d'œil !

Les 3 objectifs de la cotation

- Une meilleure information du demandeur et une plus forte transparence
- Un appui à la décision dans la réalisation des objectifs d'attribution
- Un instrument de mixité sociale et de cohésion

La cotation de la demande de logement social sera lancée le **1<sup>er</sup> septembre 2021**. Elle implique que les SPTA soient en mesure de :

- Offrir les moyens de paramétrer les systèmes de cotation aux EPCI de leur ressort territorial
- Transmettre les informations de la cotation concernant chaque demande de logement social au SNE
- Afficher les informations de la cotation aux demandeurs sur les sites internet locaux de demande de logement social

La note, Le positionnement, Le délai moyen d'attente

Les grands rendez-vous de la cotation

Flyer pour les SPTA

**MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**  
A destination des : **Demandeurs**

### Appréhender la cotation en un coup d'œil !

Les 3 objectifs principaux de la cotation

- Améliorer la transparence sur l'attribution des logements sociaux
- Estimer le délai moyen d'attente des demandes de logement social similaires
- Aider les instructeurs dans la répartition des candidats

Quelles sont les informations de la cotation, et comment les obtenir ?

- Remplir le formulaire avec le maximum d'informations possibles
- Les informations transmises permettent de calculer la cotation
- Vous obtenez alors :
  - Une note
  - Un délai moyen d'attente
  - Un positionnement

Note	Délai moyen d'attente	Positionnement
Somme des points obtenus selon les critères définis à l'échelle locale.	Calcul du délai moyen d'attente des demandes similaires.	Comparaison aux notes des demandes similaires.

Votre cotation est accessible sur le tableau de bord sur le site de la Demande de logement social

Nombre de places du logement demandé

Une note supérieure à la notation indique que votre demande est prioritaire à par rapport aux demandes similaires.

Délai moyen d'attente estimé en mois, à titre indicatif

Flyer pour les demandeurs

# 6. Quizz

# Question 1



Quel champ du cerfa est utilisé pour identifier une demande de mutation ?

- Agent de l'état
- Locataire d'un logement social (HLM)
- Logement temporaire
- Changement de lieu de travail

## Question 2



Pour qu'il n'y ait pas de distinction entre les demandes de mutation et hors mutation, je dois :

- Saisir la même pondération dans la colonne « demande hors mutation » et dans la colonne « demande de mutation »
- Laisser « non renseignée » la colonne « demande de mutation »
- Saisir « zéro » dans la colonne « demande de mutation »

## Question 3



Je souhaite que les demandes de mutation ne soient pas cotées, je dois :

- Saisir la même pondération dans la colonne « demande hors mutation » et dans la colonne « demande de mutation »
- Saisir « zéro » dans la colonne « demande de mutation »

## Question 4



Sur mon territoire, l'ancienneté des demandes de logement social varie entre 6 mois et 60 mois. Parmi les propositions suivantes, quel paramétrage des tranches d'ancienneté comprend l'ensemble des demandes ?

- [00 ; 10] ; [10 ; 20] ; [20 ; 65] (en mois)
- [00 ; 10] ; [11 ; 20] ; [21 ; 99] (en mois)
- [00 ; 10] ; [11 ; 20] ; [21 ; 50] (en mois)

## Question 5



Parmi les propositions suivantes, laquelle est vraie ?

- Le refus peut être paramétré comme une priorité locale avec une pondération négative
- 12 priorités locales peuvent être actives en même temps
- Une priorité locale est à l'échelle de la commune

## Question 6



Je viens de désactiver une priorité locale, je peux en créer une nouvelle :

- Avec le même libellé et la même définition
- Avec un libellé différent et la même définition
- Avec le même libellé et une définition différente



## Question 7



Je souhaite déclencher le calcul de la cotation, quelle proposition est vraie ?

- Si je ferme la page, le paramétrage est enregistré automatiquement
- Je clique sur « enregistrer » et le calcul se lance
- Je clique sur « valider » après chaque critère et le calcul s'effectue au fil de l'eau

## Question 8



Parmi les dernières évolutions, lesquelles ont été livrées début 2023 ?

- La possibilité pour le demandeur de visualiser son tableau de bord sur le PGP
- Les explications des critères de cotation du module SNE
- La possibilité pour les EPCI de choisir d'afficher ou non la cotation aux demandeurs
- L'explication de la note de cotation selon les critères de la demande

## Question 9



Quand puis-je modifier le paramétrage du système de cotation enregistré ?

- A tout moment
- A tout moment, à condition qu'il soit conforme au PPGDID validé par l'EPCI
- Une fois par an, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août

# Question 10



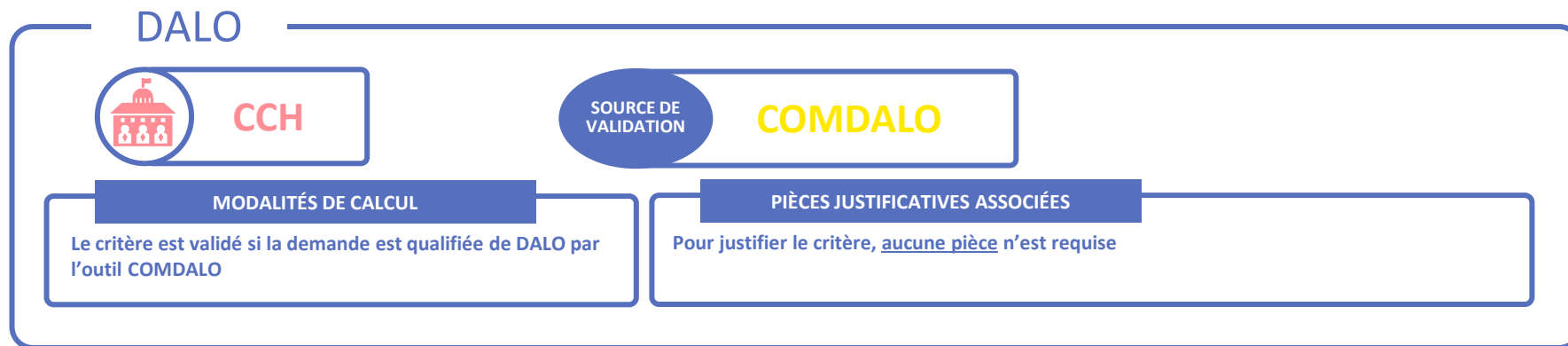
Quelles sont les informations nécessaires au calcul de la cotation ?

- La localisation souhaitée
- La typologie de logement souhaitée
- Les pièces justificatives
- Le montant du RFR
- Le nombre de personnes habitant dans le logement actuellement

# Annexes

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales



# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### 1<sup>ER</sup> QUARTILE (peut être également un critère LEC)



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 25% les plus pauvres de l'EPCI

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### 2<sup>ème</sup> QUARTILE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 50% les plus pauvres de l'EPCI sans être dans les 25% les plus pauvres (1<sup>er</sup> quartile)

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF



# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### 3<sup>ème</sup> QUARTILE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 50% les plus riches de l'EPCI sans être dans les 25% les plus riches (4<sup>ème</sup> quartile)

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### 4<sup>ème</sup> QUARTILE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 25% les plus riches de l'EPCI

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### ANCIENNETÉ



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

L'ancienneté de la demande est obtenue à partir :

- de la date de dépôt de la demande

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### HABITE L'EPCI



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

- Le critère est calculé à partir :
- de la ville du logement actuel
  - de la ville souhaitée pour le futur logement

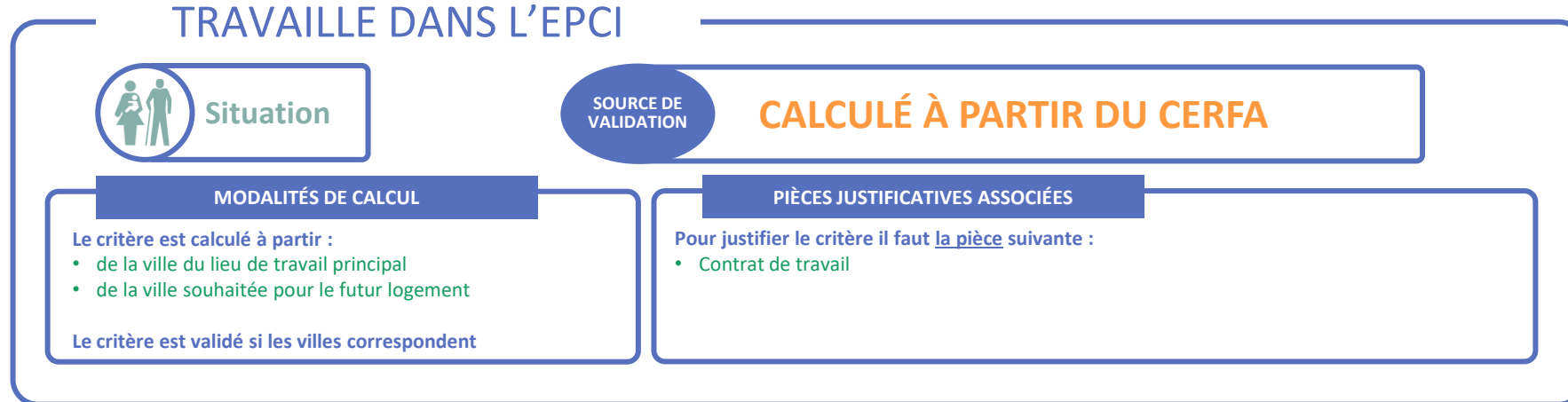
Le critère est validé si les villes correspondent

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

- Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Contrat de location / justificatif de propriété
  - Attestation d'hébergement ou de domiciliation
  - Reçu d'hôtel
  - Rapport d'un travailleur social

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales



# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### HABITE LA COMMUNE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de la ville du logement actuel
- de la ville souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les villes correspondent

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel
- Rapport d'un travailleur social

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### TRAVAILLE DANS LA COMMUNE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de la ville du lieu de travail principal
- de la ville souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les villes correspondent

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Contrat de travail

# Détails des modalités de calcul des critères

## Informations générales

### PIÈCES JUSTIFICATIVES



Pièces  
justificatives

SOURCE DE  
VALIDATION

PRÉSENCE DE LA PIÈCE AVEC UN INDICE DE PERTINENCE

#### MODALITÉS DE CALCUL

Pour chaque critère de cotation, le critère « Pièces justificatives » est vérifié si :

- la liste des pièces justificatives est présente
- les pièces ont toutes l'indice de pertinence « Périmètre réglementaire »

Si le critère est vérifié, des points sont ajoutés en fonction de l'option de calcul choisie par l'EPCI

#### OPTIONS DE CALCUL DE LA COTATION

	Option 1	Option 2	Option 3
Conditions pj non vérifié	Points du critère accordés	Points du critère non accordés	Points du critère accordés
Conditions pj vérifié	Points du critère accordés	Points du critère accordés	Points du critère doublés



# Détails des modalités de calcul des critères

## Composition du foyer

### PERSONNE(S) EN SITUATION DE HANDICAP



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

COCHES DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché ou saisi :

- « Nombre de personnes en situation de handicap »
- « Allocation d'adulte handicapé (AAH) »
- « Allocation d'éducation d'enfant handicapé »
- « Allocation journalière de présence parentale »
- « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »

ou, pour les demandes en V3, si le complément suivant est présent : « Logement adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'invalidité ou décision de commission administrative compétente (MDPH...)
- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### RAPPROCHEMENT FAMILIAL



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Rapprochement familial »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Autres justificatifs de situation

# Détails des modalités de calcul des critères

## Composition du foyer

### DÉPART DE PERSONNE(S) À CHARGE DU FOYER



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Départ de personne(s) à charge du foyer »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### DIVORCE OU SÉPARATION



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Divorce ou séparation »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Jugement de divorce, ordonnance de non conciliation ou autres jugements familiaux

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### JEUNES DE MOINS DE 30 ANS



#### Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs

Le critère est validé si tous les codemandeurs et le demandeur ont moins de 30 ans

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### AU MOINS UNE PERSONNE ÂGÉE (À PARTIR DE 60 ANS)



#### Situation

SOURCE DE VALIDATION

#### CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

# Détails des modalités de calcul des critères

## Composition du foyer

### PARENTS EN DIVORCE OU SÉPARATION



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Divorce ou séparation »
- et s'il y a au moins :
- un enfant à charge ou,
  - un enfant en droit de visite

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut toutes les pièces suivantes :

- Jugement de divorce, ordonnance de non conciliation ou autres jugements familiaux
- Livret de famille ou acte d'État civil

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### PARENT ISOLÉ



#### Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

#### COCHES DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si il y a au moins :

- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite ou,
- une naissance attendue

et s'il n'y sur la demande :

- ni codemandeur concubin
- ni codemandeur marié
- ni codemandeur pacsé

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Livret de famille ou acte d'État civil
- Certificat de grossesse



# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### NAISSANCE ATTENDUE DANS UN LOGEMENT TROP PETIT



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement trop petit »

et s'il y a au moins :

- un enfant à naître

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut toutes les pièces suivantes :

- Certificat de grossesse
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

### PERSONNES ÂGÉES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE DANS UN TROP GRAND LOGEMENT



#### Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

#### CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

##### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus
- le champ « Logement trop cher » est coché
- ou le critère « Taux d'effort trop élevé » est validé
- le critère « Sous-occupation » est validé

##### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge

et il faut toutes les pièces suivantes :

- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Contrat de location / justificatif de propriété

et il faut :

- soit la pièce suivante :
  - Autres justificatifs de situation
- soit au moins 1 des pièces suivantes :
  - Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
  - Justificatif de ressources
  - Attestation CAF

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

# Détails des modalités de calcul des critères



## Composition du foyer

PERSONNE(S) ÂGÉES DANS UN LOGEMENT INADAPTÉ AU HANDICAP OU A LA PERTE D'AUTONOMIE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus
- le champ « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie » est coché

### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge

et il faut la pièce suivante :

- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation professionnelle

### A VÉCU UNE PÉRIODE DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

COCHES DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins un champ suivant est coché :

- « Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an » **ou**,
- « Votre conjoint ou votre codemandeur a vécu une période chômage de plus d'un an »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Attestation de formation ou autre justificatif de situation

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation professionnelle

### CDD OU INTERIM



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins un champ suivant est coché :

- « Vous êtes en CDD ou intérim » ou,
- « Votre conjoint ou codemandeur est en CDD ou intérim »

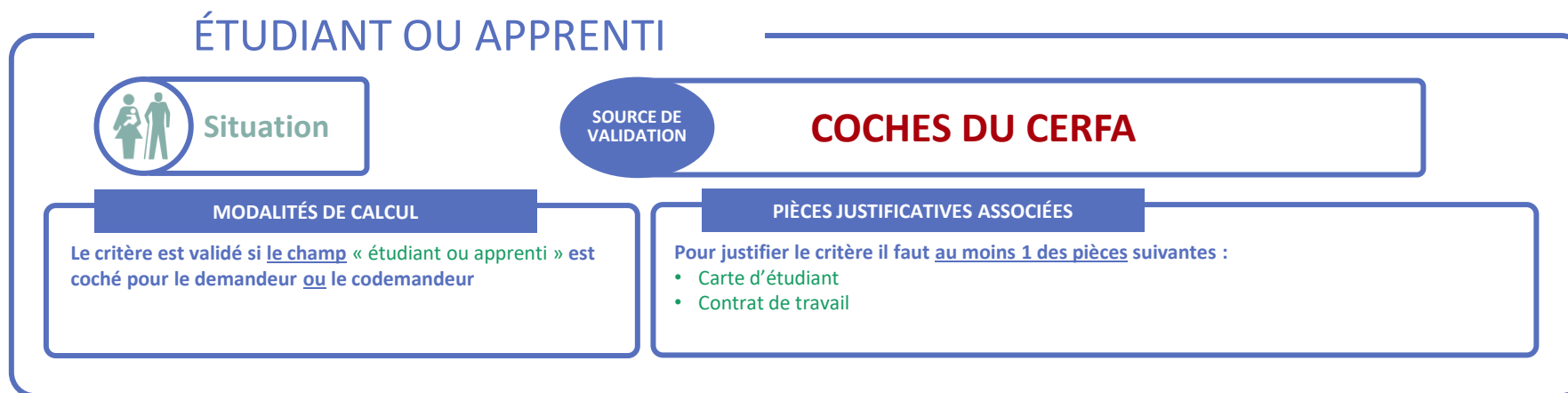
#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de travail

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation professionnelle



# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation professionnelle

### ASSISTANT FAMILIAL OU MATERNEL



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « Assistant familial ou maternel » est coché pour le demandeur ou le codemandeur

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Attestation de formation ou autre justificatif de situation

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation professionnelle

### TRAVAILLEUR PAUVRE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- le critère « 1er quartile » est validé
- au moins 1 des champs suivants est coché ou saisi :  
« Salarié du privé », « Agent de l'Etat », « Assistant familial ou maternel », « Salaire ou revenu d'activité », « Prime d'activité »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

et il faut la pièce suivante :

- Contrat de travail



# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation professionnelle

### ANCIEN ÉTUDIANT EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- le champ « Résidence étudiante » est coché
- le champ « Etudiant ou apprenti » pour le demandeur ou l'un des codemandeurs n'est pas coché

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de location ou justificatif de propriété

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle

### APPARTEMENT DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE



**CCH**

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « En appartement de coordination thérapeutique »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT NON DECENT



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement non décent »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT INDIGNE



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

COCHES DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement indigne »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Arrêté d'interdiction d'habitation
- Arrêté de péril d'immeuble
- Arrêté d'insalubrité
- Analyses plombémie / Diagnostic plomb / Diagnostic amiante
- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle

### EN PROCÉDURE D'EXPULSION SANS RELOGEMENT



**CCH**

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « En procédure d'expulsion »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au la pièce suivante :

- Jugement d'expulsion

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle

### VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE OU MENACE DE MARIAGE FORCÉ



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

COCHES DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Situation d'urgence attestée par une décision du juge ou récépissé de dépôt de plainte ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales
- Dépôt de plainte ou main courante pour violences conjugales

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### SUR OCCUPATION (NOMBRE DE PIÈCES)



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- du nombre de pièces du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si :

- le nombre de personnes dans le foyer > nombre de pièces du logement actuel + 1

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### SUR OCCUPATION (SURFACE)



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de la surface du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si au moins 1 des conditions suivantes n'est pas respectée :

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Surface minimale (m2)	9	16	25	34	43	52	61	70	70	70

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil



# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle

### LOGEMENT NON DÉCENT AVEC AU MOINS UN MINEUR



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement non décent »

et si il y a au moins :

- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite ou,
- Un codemandeur de moins de 18 ans

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

et il faut la pièce suivante :

- Livret de famille / acte d'état civil

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### SUR OCCUPATION AVEC AU MOINS UN MINEUR



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 critère suivant est validé :

- « Sur occupation (nombre de pièces) »
- « Sur occupation (surface) »

et si il y a au moins :

- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite ou,
- Un codemandeur de moins de 18 ans

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille / acte d'état civil

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### PERSONNES DÉPOURVUES DE LOGEMENT ET D'HÉBERGEMENT



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

COCHES DU CERFA

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Sans abri, habitat de fortune, bidonville »
- « Occupant sans titre, squat »,
- « Camping »,
- « Habitat mobile »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### PERSONNES HEBERGÉES PAR DES TIERS



**CCH**

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Chez les parents ou chez les enfants »
- « Chez un particulier »
- « À l'hôtel »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

PERSONNES HEBERGÉES OU LOGÉES TEMPORAIREMENT DANS UN ÉTABLISSEMENT OU UN LOGEMENT DE TRANSITION



CCH

SOURCE DE  
VALIDATION

COCHES DU CERFA

### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Logé au logement-foyer »
- « Résidence hôtelière à vocation sociale »,
- « Structure d'hébergement »
- « Centre départemental de l'enfance »
- « Logement temporaire »

### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

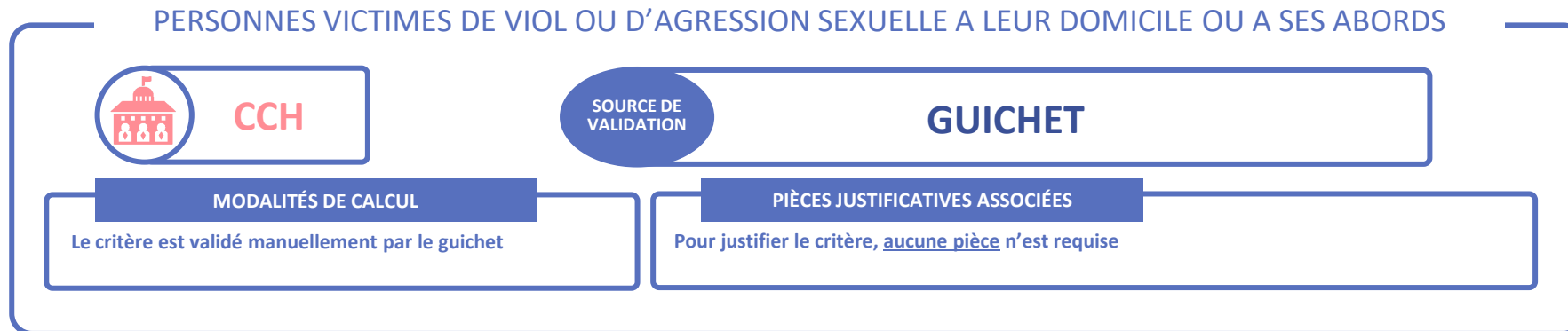
Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle



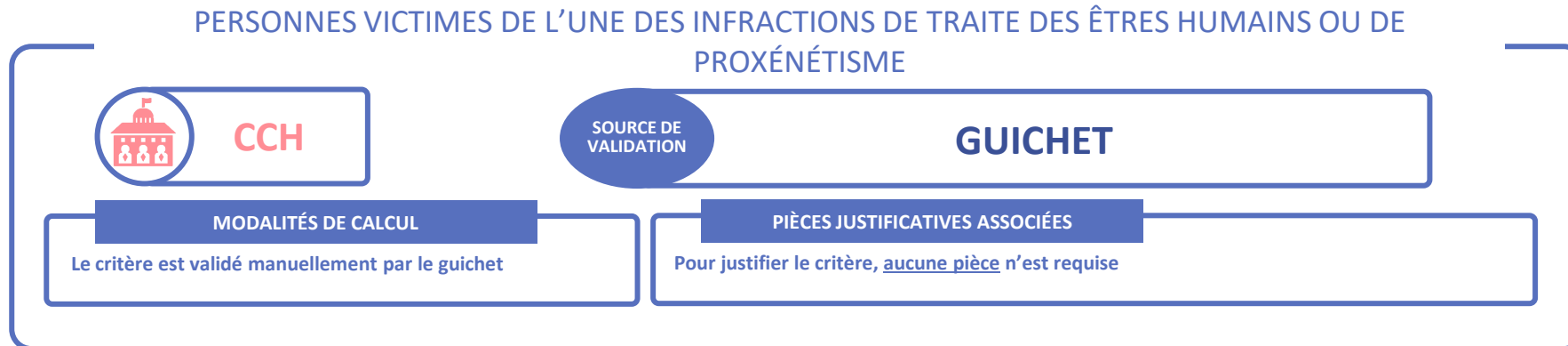
# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle



# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle





# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### MUTATION INTERNE AU PARC SOCIAL



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Locataire d'un logement social »

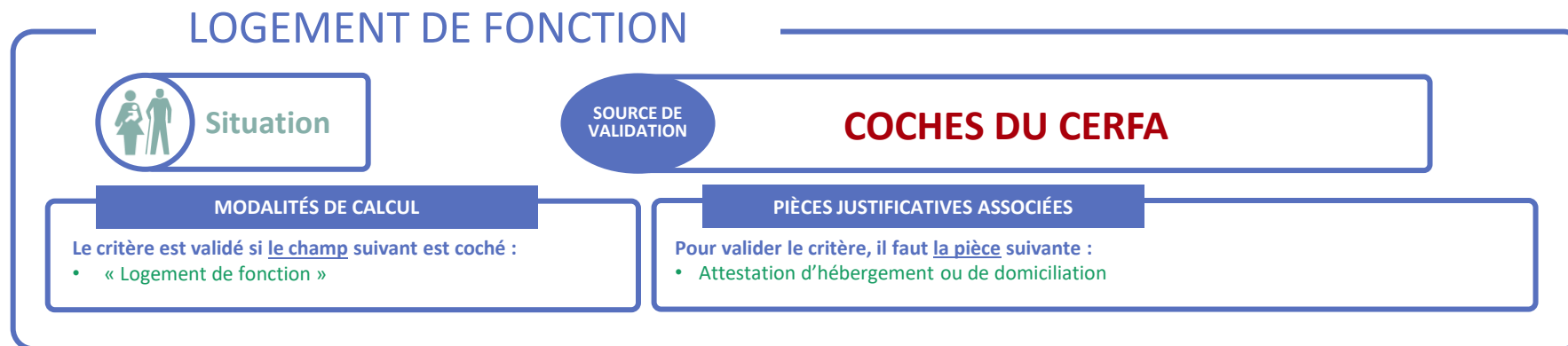
#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de location / justificatif de propriété

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle



# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT REPRIS OU MIS EN VENTE PAR SON PROPRIETAIRE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement repris ou mis en vente par son propriétaire »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Lettre de congé du propriétaire

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT REPRIS OU MIS EN VENTE PAR SON PROPRIETAIRE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement repris ou mis en vente par son propriétaire »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Lettre de congé du propriétaire

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT INADAPTÉ AU HANDICAP OU A LA PERTE D'AUTONOMIE



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

# Détails des modalités de calcul des critères

## Situation actuelle

### LOYER TROP ÉLEVÉ



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Loyer trop élevé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT BIENTÔT DÉMOLI



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement bientôt démolé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT ÉLOIGNÉ DU LIEU DE TRAVAIL



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement éloigné du lieu de travail »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Contrat de travail



# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### LOGEMENT ÉLOIGNÉ DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement éloigné des équipements et services »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### CHANGEMENT DE LIEU DE TRAVAIL



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**COCHES DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Changement de lieu de travail »

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Contrat de travail

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### TAUX D'EFFORT TROP ÉLEVÉ



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « Oui » est coché à la question :

- « Si vous payez un loyer ou une redevance montant mensuel (loyer + charges) »

et si la formule suivante est respectée :

- $(\text{loyer} + \text{charges}) - \text{aides} > \text{plafond} \times \text{ressources}$

Le critère est calculé à partir :

- du loyer et des charges du logement actuel
- de l'aide personnelle au logement
- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

et à partir du plafond paramétré par l'EPCI :

- paramétrable en 0 et 100%
- initialisé à 33%

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

et il faut la pièce suivante :

- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour

# Détails des modalités de calcul des critères



## Situation actuelle

### SOUS OCCUPATION



Situation

SOURCE DE  
VALIDATION

**CALCULÉ À PARTIR DU CERFA**

#### MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- du nombre de pièces du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si :

- le nombre de personnes dans le foyer < nombre de pièces du logement actuel - 1

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

# Détails des modalités de calcul des critères

## Priorité locale

